

*Julie Hardwick. Family Business. Litigation and the political economies of daily life in early modern France. Oxford: Oxford University Press, 2009, 257 p.*

Alors que pendant longtemps l'histoire de la justice a été envisagée par les historiens comme un lieu d'observation du processus de construction de l'Etat moderne que l'on voyait s'accomplir en quelque sorte sur le dos des usagers des institutions judiciaires, on assiste depuis quelques années sur ce terrain à un important tournant historiographique : la justice n'est plus envisagée comme l'instrument par le biais duquel l'Etat s'impose à ses sujets, mais comme un espace de négociation des rapports sociaux et de la relation des individus et des groupes aux institutions. On note dans le prolongement de cette réorientation problématique un déplacement de l'intérêt des historiens des sources pénales vers les procédures relevant de la justice civile. Le livre de Julie Hardwick constitue une parfaite illustration de ce tournant. Le dépouillement massif de documents issus de l'activité des tribunaux civils et marchands des villes de Lyon et de Nantes au XVII<sup>e</sup> siècle, vise moins à analyser le fonctionnement judiciaire lui-même que la mobilisation des procédures de la justice civile par des individus issus de milieux d'artisans, en vue d'aménager, d'une part, leurs rapports sociaux et économiques, et, d'autre part, leur relation aux communautés de voisinage et à l'Etat. Au centre de l'attention de l'auteur ne figurent donc pas les sentences prononcées par différentes instances, mais la conduite des procédures judiciaires par les parties et par les témoins que ces dernières sollicitent. C'est ainsi une foule de procès mettant aux prises de petites gens qui est soumise à l'analyse. Dans cette perspective, le premier chapitre s'intéresse aux procédures au travers desquelles le statut des conjoints dans la relation matrimoniale est négocié : si le mariage demeure toujours indissoluble, le droit ménage des marges d'adaptation de cette relation puisqu'il permet différentes formes de séparation – des biens, ou des personnes et des biens. Le second chapitre documente le savoir-faire judiciaire de ces petites gens, facilement chicaneurs, qui font preuve d'une grande maîtrise des procédures de la justice civile. Elargissant le point de vue, le troisième chapitre examine les groupes sociaux impliqués dans ces procédures – des *litigations communities* comme l'écrit l'auteur – comprenant non seulement les plaignants, mais aussi les témoins sollicités par les parties ainsi que les juges. Le quatrième chapitre étudie l'ensemble des stratégies qui se déploient autour des pratiques du prêt, du crédit et de l'endettement, telles qu'elles se révèlent dans ces mêmes procédures. La négociation des limites toujours mouvantes dans les usages de la violence à l'intérieur des relations domestiques fait l'objet du cinquième chapitre. Enfin, l'épilogue inscrit les constats précédents dans une perspective de plus longue durée qui révèle, en même temps que le déclin du nombre de procédures engagées, la transformation des pratiques du crédit et la

modification du rapport à la violence au siècle des Lumières. Nous sommes ici en présence d'un travail historique qui observe l'évolution des rapports sociaux au plus près de la vie quotidienne et qui parvient à reconstituer un point de vue plus « horizontal » sur le processus de construction de l'Etat moderne qui a été envisagé jusqu'à présent dans un plan trop vertical.